

QUELQUES RAPPELS



Tarification Incitative : une année pour « se caler ».

Le compte-à-rebours lancé il y a plusieurs mois est arrivé à son terme : le 7 janvier 2019, ce qui n'était qu'à l'état de projet est devenu réalité. En effet, la Tarification Incitative (TI) fait son entrée dans votre quotidien et celui d'Evolis 23, le syndicat qui gère la collecte et le traitement de vos déchets. Janvier 2019 marque ainsi le point de départ de la TI, pour une année dite « blanche », année de « réglage » pour vous, usagers, mais aussi pour les équipes techniques de la collectivité.

Vous disposez de nouveaux bacs individuels**. Nous voilà partis sur le chemin de la TI !

Qu'est-ce qu'une année blanche ?

Une année dite « blanche » est une période de transition. Comme diraient les enfants, « ça compte pour du beurre »... Pour la TI, le dispositif technique est en place (bacs individuels pucés, nouvelles tournées de collecte, comptabilisation du nombre de levées de bacs,...etc.), mais, pour 2019, **la contribution demandée restera la TEOM classique comme les années précédentes.**

Pourquoi une année blanche ?

Les élus du syndicat ont choisi de procéder en deux temps le déploiement de la TI pour en faciliter la mise en place pour les habitants, mais aussi pour les équipes techniques d'Evolis 23.

Pour vous, usagers, c'est un moyen de gérer le volume, la fréquence de présentation de vos bacs **en fonction de vos besoins réels, et donc de maîtriser le coût de collecte et de traitement de vos déchets.**

Pour Evolis 23, c'est un moyen de rôder les nouveaux équipements et les outils informatiques ainsi que de tester les tournées de collecte et les nouvelles organisations des équipes, avec pour seul objectif de rendre un service de qualité. A terme, **l'année blanche nous servira à caler le nouveau service rendu, en matière de collecte et de traitement des déchets.**

Le nouveau calendrier de collecte ?

Il a été distribué en fin d'année 2018 par les agents d'Evolis 23 mais il semble que certaines boîtes aux lettres ont été oubliées. **Vous pouvez venir le retirer aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie** qui en tient des exemplaires à votre disposition.

Un tel changement dans le service demande du temps et des mises au point. L'année 2019 va servir à cela. Nous vous remercions pour votre tolérance face aux petits ajustements de mise en route.

Les services d'Evolis sont à votre disposition pour toute précision et ajustement :

Contactez le Service Relation Usagers par mail : relationusagers@evolis23.fr, ou sur la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06.

** pour celles et ceux qui n'ont pas encore leurs nouveaux bacs à couvercles jaunes et noirs, contactez les services d'Evolis23 qui viendront procéder à l'échange de vos bacs marron et bleus.

Elagage

Être propriétaire, c'est avoir des droits (jouir pleinement de son bien et en récolter les fruits), mais c'est aussi avoir des devoirs, au premier rang desquels entretenir son bien, dans le respect de son voisin et de l'intérêt général (cf. Article 673 du Code civil).

L'élagage est un acte d'entretien courant des arbres longeant les routes.

Il renforce la sécurité routière et réduit les accidents liés à une chaussée humide, verglacée, à l'amas de feuilles ou à la chute de branches.

Il améliore également la visibilité (dégagement des carrefours) et la luminosité sur la route. Cet acte d'entretien relève de la responsabilité de chaque propriétaire.

Il évite les ruptures de câbles électriques et téléphoniques qui entraînent de désagréables coupures d'électricité et de téléphone.



Les élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai** de 8 h à 18 h au suffrage direct à un seul tour. Les candidats seront élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne, pour un mandat de député au Parlement européen de 5 ans.

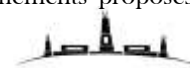
Pour pouvoir voter aux européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. La date limite d'inscription pour les élections du mois de mai est fixée au 31 mars 2019. Si vous ne pourrez pas vous rendre à votre bureau de vote le 26 mai, vous pouvez toujours voter par procuration.

Vote blanc

Les européennes de mai 2014 étaient les premières élections françaises au cours desquelles le vote blanc était comptabilisé. Le vote blanc sera à nouveau comptabilisé en 2019.



Comme chaque année, vous trouverez au verso de ce document, un calendrier des manifestations et activités des associations de la commune prévues à ce jour ainsi que les événements proposés par la municipalité.



Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie :

Téléphone : 05 55 80 07 04

lundi – vendredi de 9 h à 12 h

mercredi – jeudi de 14 h à 17 h.






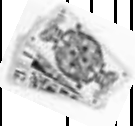



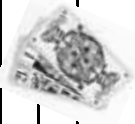






Site internet : www.mairie-maisonnières.fr

En cas de nécessité en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, vous pouvez joindre :

Michèle HYLAIRE, maire, au 06 74 87 50 04

Albert PENICAUD, 1^{er} adjoint, au 05 55 80 02 00

Marc LEFAURE, 2^{ème} adjoint, au 05 55 81 11 73.

2019	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1											
2											
3		Repas Choucroute									
4											
5											
6					Interclub de Belote			Commemoration Thouraud			
7								Vide grenier			
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15			Tarot			Tarot				Interclub de Belote	
16		Concours de Belote						Tarot			Tarot
17					Tarot						
18	Tarot						Tarot			Tarot	
19											
20				Tarot				Interclub de Belote	Concours de Belote		
21			Foire aux fromages						Tarot		
22	Interclub de Belote				Voyage						
23										Soirée Bréjaude	
24											
25				30 ^{ème} anniversaire							
26									Repas régional		
27			Concours de Belote								
28											
29					Repas champêtre & jeux		Interclubs de Belote				
30											
31		Amis de la Gartempe				Association Sportive et Culturelle de Maisonnisses			Comité des Fêtes Maisonnisses	Loisirs	

Certaines manifestations, non fixées à ce jour, vous seront communiquées sur les "Maisonnisses Info" trimestriels (Ex. Repas et goûter de décembre).